



5. Moto aventure Chic-chocs;
  6. Sécurité publique – Formulaire de réclamation;
  7. Pétition concernant l'écosite de Sayabec;
  8. Comité des loisirs – Tournoi de balle donnée;
  9. MAMROT – Règlement 2014-05;
  10. MAMROT – Semaine de la municipalité;
  11. MAMROT – Règlement 2014-04;
5. Réseau routier – Axe à double vocation;
  6. MTQ – Amélioration du réseau routier;
  7. Lignage de rues;
  8. Éclairage des enseignes – Octroi de contrat;
  9. Réfection de la toiture du bâtiment des étangs aérés – Octroi de contrat;
  10. Règlements :
    1. Modification à la réglementation – Zone de l'Hôtel de Ville – Biomasse;
    2. Règlement 2014-04 – Emprunt temporaire;
    3. Règlement 2014-05 – Emprunt temporaire;
  11. État de la situation financière et activités financières;
  12. Motion – Val-D'Irène;
  13. Vidange des étangs aérés – Octroi de contrat;
  14. Travaux rue Marcheterre – Location de la machinerie – Octroi de contrat;
  15. Photocopies aux organismes et publipostage;
  16. Affaires nouvelles :
    1. Système de son du Centre sportif – Octroi de contrat;
    2. Cérémonie d'inauguration du canon et du cénotaphe;
    3. \_\_\_\_\_;
  17. Période de questions;
  18. Prochaine réunion – 2 juin 2014;
  19. Levée de l'assemblée.

**Résolution 2014-05-219**

**Invitation - Cadets**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire madame Solange Tremblay, conseillère, ainsi que monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, à la 13<sup>e</sup> revue annuelle du corps de cadet 342 Émilien Paradis secteur Sayabec. Cet événement aura lieu le samedi 31 mai 2014 à 14 h à la polyvalente de Sayabec.

**Résolution 2014-05-220**

**Invitation – Association touristique régionale de la Gaspésie**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire madame Solange Tremblay, conseillère, ainsi que monsieur Robert-Luc Blaquièrre, conseiller, à l'assemblée générale annuelle de l'association touristique régionale de la Gaspésie. Cette rencontre aura lieu le mercredi 28 mai 2014 à compter de 13 h au Parc régional de Val-D'Irène.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2014-05-221**

**Invitation – Comité régional famille**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire madame Marielle Roy à la rencontre du Comité régional famille du 27 mai 2014 à 17 h à la salle 122 du centre récréatif d'Amqui. Cette réunion vise à effectuer le suivi des actions en continu de même que de faire le suivi des RQF et des organisations.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2014-05-222**

**Invitation - CSSS**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à la présentation des résultats locaux de l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle (EQDEM). Cette rencontre aura lieu le mercredi 28 mai 2014 de 13 h 30 à 16 h 30 à la salle du conseil de la MRC de La Matapédia. Cette rencontre est annulée et remise à l'automne.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

**Résolution 2014-05-223**

**Invitation – Conseil de la MRC**

Proposé par Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que Robert-Luc Blaquièrre et Jocelyn Caron, conseillers, au conseil de la MRC qui aura lieu le mardi 3 juin 2014 à partir de 19 h à la salle des 50 ans et plus de Causapscal. Cette rencontre vise à informer la population sur la problématique de la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans la région.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

- 
- 
- 3.6. Les membres du conseil sont informés de la tenue de la journée de la résistance qui aura lieu le 24 mai prochain à Saint-Damase.
  - 3.7. Monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, rappelle aux membres du conseil municipal la tenue de la marche de la mémoire le dimanche 25 mai à compter de 10 h. Le départ a lieu au Centre sportif David-Pelletier de Sayabec.
- 
- 

---

---

**Dépôt de documents :**

- 4.1. Dépôt du rapport d'inspection municipal pour l'année 2013 produit par monsieur Bruno Caron, inspecteur municipal.
  - 4.2. Dépôt de la soumission de l'entreprise Maçonnerie Denis St-Laurent inc. qui s'occupera de faire les travaux de réparation des tablettes sous les fenêtres à l'Hôtel-de-Ville.
  - 4.3. Dépôt des demandes pour la terre de remplissage provenant des travaux qui auront lieu sur la rue Marcheterre au cours des mois de mai, juin et juillet 2014.
  - 4.4. Dépôt de la lettre annonçant la démission de madame Pascale Turcotte, agente de développement économique et culturel, comme administratrice au sein de la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia.
- 
- 

---

---

**Madame Marielle Roy, conseillère, arrive à la réunion.**

---

---

- 4.5. Dépôt des documents concernant la demande d'autorisation de passage du Club Moto Aventure Chic-Chocs. Cette demande sera discutée à la réunion des directeurs des Municipalités qui aura lieu à la MRC le 22 mai prochain.
  - 4.6. Dépôt du formulaire de réclamation pour le couvert de glace sur la route Melucq survenu le 16 avril 2014.
  - 4.7. Dépôt de la pétition concernant l'écosite de Sayabec. Les signataires demandent à ce que l'écosite de Sayabec soit ouvert tous les samedis et que tous les résidents du secteur ouest puissent disposer soit par l'achat ou la vente des matières recyclées sur les lieux même de l'écosite, et ce, gratuitement pour tous les utilisateurs.
  - 4.8. Dépôt de la lettre d'invitation du Comité des loisirs à participer à la 1<sup>re</sup> édition du tournoi de balle donnée qui aura lieu le 21 juin prochain.
  - 4.9. Dépôt de la correspondance du MAMROT qui nous informe que le règlement 2014-05 décrétant un emprunt de 135 201 \$ a été approuvé le 12 mai dernier conformément à la loi.
  - 4.10. Dépôt d'une correspondance du MAMROT concernant la Semaine de la municipalité 2014. À ce sujet, le 5 à 7 organisé par la Municipalité de Sayabec aura lieu le 12 juin 2014.
  - 4.11. Dépôt de la correspondance du MAMROT qui nous informe que le règlement 2014-04 décrétant un emprunt de 75 000 \$ a été approuvé le 8 mai dernier conformément à la loi.
-

---

5. Ce point est remis à la réunion ordinaire du 2 juin prochain.

---

**Résolution 2014-05-224**

**Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local**

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 5 600 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013.

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**ATTENDU QUE** la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU QU'** un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

---

7. Ce point est reporté à la réunion du 2 juin prochain.

8. Ce point est reporté à la réunion du 2 juin prochain.

---

**Résolution 2014-05-225**

**Réfection de la toiture du bâtiment des étangs aérés**

Suite à l'appel d'offres sur invitation concernant la réfection de la toiture du bâtiment des étangs aérés, la Municipalité de Sayabec a procédé à l'ouverture des soumissions lors de la réunion mensuelle du conseil municipal le lundi 5 mai 2014. Deux soumissions ont été déposées soit :

Construction Ghislain D'Amours inc.	10 117.80 \$ (taxes incluses)
Construction Nouvel Horizon inc.	9 772.87 \$ (taxes incluses)

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder le contrat pour la réfection de la toiture

du bâtiment des étangs aérés à l'entreprise Construction Nouvel Horizon inc. pour un montant de 9 772.87 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

---

10.1 Ce point est remis à la réunion ordinaire du 2 juin prochain.

---

**Résolution 2014-05-226**

**Règlement 2014-04 – Emprunt temporaire**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la Municipalité de Sayabec à prendre un emprunt temporaire de 75 000 \$ avec la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia dans le cadre du règlement 2014-04 décrétant un emprunt de 75 000 \$ pour l'aménagement d'un skate-parc.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

**Résolution 2014-05-227**

**Règlement 2014-05 – Emprunt temporaire**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser la Municipalité de Sayabec à prendre un emprunt temporaire de 135 201 \$ avec la Caisse Desjardins Vallée de la Matapédia dans le cadre du règlement 2014-05 décrétant une dépense et un emprunt de 135 201 \$ pour la réhabilitation du 7, boul. Joubert Ouest.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

---

11. Dépôt par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose au conseil municipal les tableaux présentant l'état de la situation financière de la Municipalité en date du 31 mars 2014 ainsi que le tableau des activités financières pour la même période.

---

**Résolution 2014-05-228**

**Motion – Val-D’Irène**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’offrir nos plus sincères félicitations au Parc régional de Val-D’Irène qui s’est vu décerner l’argent dans la catégorie Campings et sites de plein air, de sport et de loisir lors des Grands Prix du Tourisme Québécois 2014.

**Résolution 2014-05-229**

**Vidange des étangs aérés – Octroi de contrat**

Suite à l’appel d’offres publié sur le marché public concernant la vidange des boues des étangs aérés, la Municipalité de Sayabec a procédé à l’ouverture des soumissions le jeudi 15 mai 2014 à 11 h. Deux soumissions ont été déposées soit :

ASDR Environnement inc.	58 626.74 \$ (taxes incluses)
Veolia ES Canada Services Industriels Inc.	110 095 \$ (taxes incluses)

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’accorder le contrat pour la vidange des boues des étangs aérés à l’entreprise ASDR Environnement inc. au montant de 58 626.74 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

**Résolution 2014-05-230**

**Travaux rue Marcheterre –  
Location de la machinerie – Octroi  
de contrat**

Suite à l’appel d’offres sur invitation concernant la location de la machinerie dans le cadre des travaux effectués sur la rue Marcheterre, la municipalité de Sayabec a procédé à l’ouverture des soumissions le jeudi 15 mai 2014 à 11 h. Deux entreprises ont été invitées, une seule soumission a été déposée soit :

Transport Martin Alain inc.	75 423.60 \$ (taxes incluses)
Les Entreprises A et D Landry inc.	Aucune soumission

Après analyse de la soumission et jugeant celle-ci conforme, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d’accorder le contrat pour la location de la machinerie dans le cadre des travaux effectués sur la rue Marcheterre à l’entreprise Transport Martin Alain inc. au montant de 75 423.60 \$, taxes incluses.

Par la même résolution, les membres du Conseil municipal autorisent la mairesse ou le maire suppléant ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier ou la secrétaire-trésorière adjointe à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec tous les documents requis concernant ce dossier.

- 
15. Monsieur Jean-Yves Thériault travaille présentement à l'élaboration d'une politique concernant les photocopies aux organismes ainsi que les publipostages de la Municipalité. Ce document sera présenté aux conseillers lors de la réunion de travail du 26 mai prochain.
- 

**Résolution 2014-05-231**

**Système de son du Centre sportif  
David-Pelletier – Octroi de contrat**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'octroyer le contrat concernant l'achat et l'installation d'un nouveau système de son au Centre sportif David-Pelletier à l'entreprise Danse-Mobile Audio Max selon les deux soumissions soumises le 20 mai 2014. Ces soumissions comprennent l'installation et la livraison de deux caisses de son Alto SX215 usagés, d'un amplificateur Crown XTI2000 usagé, de deux fils audio 35' avec adaptateurs speakon, de deux fils audio XRL 35', d'un micro Shure PG48 usagé ainsi que d'une console de son Soundcraft EPM12 usagée, le tout pour un montant total de 1 540 \$, non taxable.

- 
- 16.2 Les membres du conseil municipal sont informés que l'organisation de la cérémonie d'inauguration du canon et du cénotaphe du 1<sup>er</sup> juin prochain va bon train. Madame Marielle Roy, conseillère, ainsi que monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, détaillent le déroulement de la cérémonie.
- 

**Résolution 2014-05-232**

**Levée de la séance**

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 24.

Danielle Marcoux,  
maïresse

Francis Ouellet,  
directeur général et secrétaire-  
trésorier